

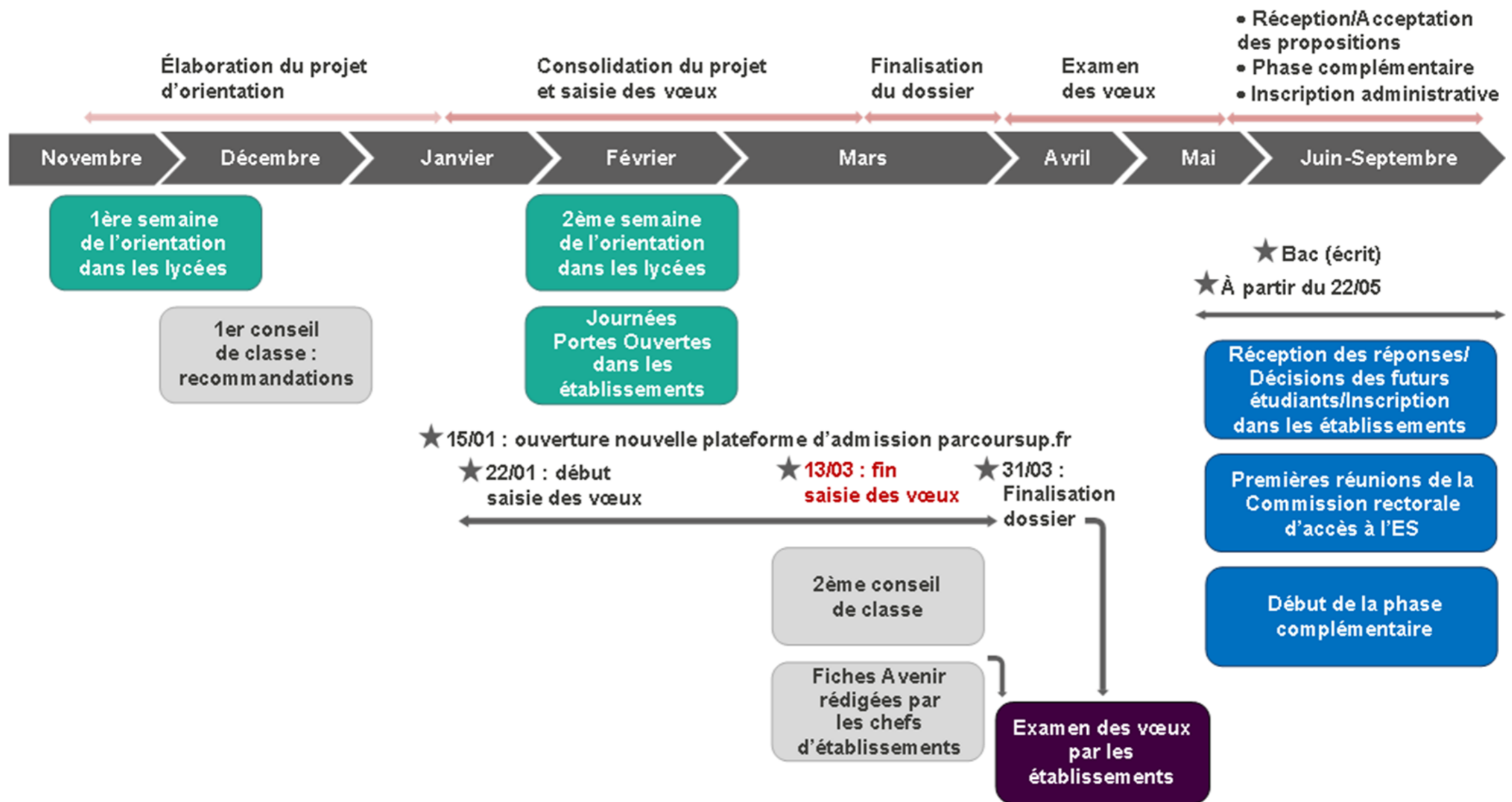
NOUVELLE PROCÉDURE D'ADMISSION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

S'ORIENTER EN STAPS

—



Calendrier du lycée



Éléments pour réussir en STAPS

Les formations STAPS sont des formations universitaires exigeantes qui s'appuient :

- Sur des **connaissances scientifiques pluridisciplinaires** (sciences de la vie, humaines et sociales).
- Sur des **capacités d'expression écrite et orale**, des compétences **méthodologiques** (autonomie, capacité de travail).
- Sur des **activités physiques, sportives et artistiques** dans leurs dimensions pratiques et théoriques.

Pour réussir en STAPS, il faut donc :

- Disposer de **compétences scientifiques** : être capable de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.
- Savoir mobiliser des **compétences en matière d'expression écrite** afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser.
- Disposer de **compétences sportives** : avoir un bon niveau de condition physique pour suivre les enseignements pratiques en toute sécurité et un bon niveau de pratique dans au moins 1 ou 2 activités sportives et/ou artistiques.
- Manifester de **l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes** afin de mieux appréhender les dimensions de service liées aux métiers du sport, de l'animation, de l'éducation et de la santé.
- Un **engagement du futur étudiant dans son projet d'étude.**

Étude du dossier et réponses apportées

Pour l'admission en licence STAPS :

- **L'ensemble des dossiers sera ordonné** au regard de **l'adéquation** entre le projet d'études du candidat, ses acquis et les **4 domaines de compétences attendues**, complétés par la **fiche Avenir**.
- **Le « projet de formation motivé »** obligatoirement rédigé par le candidat pour chacun de ses vœux permettra de mieux apprécier la motivation du candidat.
- L'université peut adresser au lycéen deux réponses :
 - « OUI » pour les candidats disposant des compétences attendues
 - « OUI SI » pour les candidats présentant des lacunes dans un ou plusieurs domaines de compétences. Dans ce cas, **un parcours de formation personnalisé, adossé à un contrat pédagogique**, pourrait lui être proposé pour favoriser sa réussite. L'inscription effective est subordonnée à l'acceptation du contrat pédagogique.
- Toutefois, compte tenu des **capacités d'accueil** de chaque établissement STAPS, la plateforme fait automatiquement parvenir une réponse « **En attente** » aux candidats ordonnés au-delà de la limite des capacités d'accueil.



Pour les étudiants réorientés ou en reprise d'études seuls les 4 domaines de compétences seront évalués.

Éléments d'appréciation pour examiner les vœux des candidats pris en compte par l'ensemble des Universités

Les indicateurs jugés pertinents sont listés ci-dessous. Certains relèvent des résultats scolaires. D'autres renvoient à des expériences et pratiques extra-scolaires, qui devront être attestées par des documents devant être scannés et joints à la candidature. Les déclarations faites sur la plateforme seront nécessairement sincères, et les documents devront être présentés lors de l'inscription administrative.

Le niveau dans chaque domaine de compétence est évalué sur 30 points, en fonction des résultats scolaires, des niveaux de pratique ou d'engagement. L'avis du conseil de classe (fiche Avenir) est également pris en compte à hauteur de 30 points. Le dossier du candidat se voit donc attribuer un total sur 150 points.

- **La fiche Avenir** : éléments d'appréciation du professeur principal et avis du chef d'établissement (30 points)

Éléments d'appréciation pour examiner les vœux des candidats pris en compte par l'ensemble des Universités

- **Les quatre domaines de compétences attendues en STAPS sont :**
 - **Domaine des compétences scientifiques (30 points)**
 - Notes dans les matières scientifiques de la série du baccalauréat (mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre, ...) en première et terminale
 - **Domaine des compétences littéraires et argumentaires (30 points)**
 - Notes aux épreuves anticipées de français du baccalauréat
 - Notes aux épreuves anticipées de français du baccalauréat

Éléments d'appréciation pour examiner les vœux des candidats pris en compte par l'ensemble des Universités

- **Domaine des compétences sportives (30 points)**

- Pratiques sportives et culturelles scolaires :

- pratique dans le cadre des associations sportives scolaires
- pratiques sportives et/ou artistiques dans le cadre du foyer socio-éducatif ou dans le cadre de l'établissement hors compétition sportive
- enseignement complémentaire EPS
- inscription dans une section sportive scolaire
- note à l'épreuve facultative EPS au baccalauréat
- notes en EPS en première et terminale

- Pratiques sportives et culturelles extra-scolaires :

- pratiques de loisir
- pratiques fédérales (licences sportives)
- résultats sportifs (niveau de pratique, inscription dans un centre de formation,...)
- pratiques artistiques en troupes, écoles, etc.
- pratiques de bon niveau en activités non compétitives (sports de glisse, APPN, tennis, ...)

Éléments d'appréciation pour examiner les vœux des candidats pris en compte par l'ensemble des Universités


- **Domaine de l'investissement associatif et des responsabilités collectives (30 points)**


- Compétences méthodologiques et collaboratives :

Selon la série de baccalauréat : option pratiques sociales et culturelles, TPE (travaux personnels encadrés), activités interdisciplinaires, projet technologique, étude de gestion, projet en enseignement spécifique de la spécialité, projet en design et arts appliqués, réalisation d'un projet technique

- Investissement associatif et citoyen :

- qualifications d'animation et d'encadrement (BAFA, BAFD, BPJEPS, livret de formation, diplômes fédéraux, CQP, ...)
- qualifications en arbitrage, jeune juge, ... (scolaires et fédérales)
- qualifications en secourisme et sauvetage (BNSSA, PSC1, PSE1, PSE2)
- expériences et compétences civiques, citoyennes, défense, protection civile, engagement associatif (bénévolat associatif, mandat électif, pompier volontaire, assistant d'éducation, AESH),....
- mandats dans les conseils des établissements scolaires

 Il existe différentes possibilités de réussir en STAPS : une faiblesse dans un domaine pourra être compensée par d'autres points forts !

 En revanche, un faible niveau général ou un niveau insuffisant dans deux domaines de compétences ou plus, vous conduira à reconsidérer votre projet de formation.

Pour plus d'informations

Pour l'admission en licence STAPS :

- www.ufr-staps.parisnanterre.fr
- www.parcoursup.fr
- www.terminales2017-2018.fr